

SEQUANS COMMUNICATIONS
Société anonyme au capital 2.514.089,22 Euros
Siège social : 15-55 Bd Charles de Gaulle - 92700 COLOMBES
RCS Nanterre 450 249 677

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLÉE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES
DU 30 JUIN 2025

RELATIF A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de son exercice clos le 31 décembre 2024.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées, et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social dans les délais légaux.

Le présent rapport est complété par le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire, par le rapport spécial sur les opérations liées à l'émission et/ou à l'exercice d'options de souscription au cours de l'exercice et par les rapports des commissaires aux comptes.

Sommaire du rapport de gestion :

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1. Activité - progrès réalisés et difficultés rencontrées
2. Filiales et participations
3. Recherche et développement
4. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice
5. Évolution prévisible de l'activité de la Société - perspectives d'avenir
6. Principaux risques auxquels la Société est confrontée
7. Délais de paiement des fournisseurs de la Société
8. Délais de règlement des clients de la Société

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024

1. Chiffre d'affaires et compte de résultat consolidé
2. Bilan consolidé et structure financière

III. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2024

1. Compte de résultat social au 31 décembre 2024
2. Bilan social au 31 décembre 2024
3. Structure financière
4. Proposition d'affectation de résultat au 31 décembre 2024
5. Distribution de dividendes
6. Dépenses somptuaires

IV. PLANS DE SOUSCRIPTION - OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS - B.S.A - ACTIONS GRATUITES

1. Options de souscription d'actions
2. BSA
3. Actions Gratuites

V. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

VI. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL DE LA SOCIETE

VII. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Annexe 1 - Tableau des filiales et participations

Annexe 2 - Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Annexe 3 - Projet de résolutions soumises à l'assemblée générale

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1. Activité - progrès réalisés et difficultés rencontrées

a. Vente de la technologie 4G à Qualcomm et accords connexes

Le 22 août 2024, Sequans Communications et Qualcomm Technologies, Inc (« Qualcomm ») ont signé un contrat d'achat d'actifs. Cet accord comportait plusieurs conditions de clôture, remplies fin septembre, fixant la date de clôture au 30 septembre 2024. L'accord global a permis à Qualcomm d'acquérir la propriété intellectuelle des deux principales technologies 4G de la Société (Monarch2 et Calliope2) et de certains actifs physiques, ainsi que d'obtenir une licence sur l'ensemble du portefeuille de brevets de la Société et une licence sur la plateforme haut débit 5G partiellement développée par la Société, en contrepartie d'un versement de \$200 millions en numéraire (€181,6 millions), de la prise en charge pour un montant maximal de \$700.000 (€635.670) de certaines obligations salariales et de la rétrocession à la Société de la licence de la propriété intellectuelle 4G acquise pour Monarch2 et Calliope2.

La rétrocession de la licence des propriétés intellectuelles de Monarch2 et Calliope2 signifie que la Société conservera le droit de fabriquer et de vendre ces produits pour servir ses clients comme à l'accoutumée. Par conséquent, il n'y a eu ni cession ni cessation de l'activité 4G de la Société.

La transaction a généré un gain net de \$152,9 millions (€139,2 millions) sur la vente des actifs 4G, inclus dans le résultat exceptionnel de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le produit de la vente s'est élevé à \$175,6 millions (€159,6 millions), la valeur nette comptable des actifs vendus s'élevait à \$18,4 millions (€16,4 millions) au moment de la vente. De plus la Société a comptabilisé les frais liés à la transaction pour un montant total de \$4,4 millions (€3,9 millions).

b. Activité commerciale

Le chiffre d'affaires de Sequans Communications est en hausse de 10% par rapport à l'exercice 2023, reflétant une hausse du chiffre d'affaires des produits de 49% et une baisse du chiffre d'affaires de vente de licences et de services de 3%.

La hausse du chiffre d'affaires produits est principalement due à plusieurs lancements de nouveaux produits clients dans les domaines du suivi des actifs, des compteurs intelligents et de la gestion de flotte utilisant nos plates-formes LTE-M/NB-IoT Monarch 2 et Catégorie 1 (Cat 1) Calliope. En 2024, Sequans Communications a recentré ses activités autour du marché Massive IoT (objets connectés), marquant un tournant stratégique majeur avec la décision de suspendre indéfiniment le développement de la plateforme haut débit 5G (destiné au marché Broadband IoT) en raison des coûts estimés pour achever ce développement. Cette décision a entraîné la fin de certains partenariats, notamment celui avec un partenaire chinois. Malgré un contexte difficile, Sequans a conservé la majorité de ses projets et clients existants. Cette dynamique devrait se poursuivre en 2025, à mesure que s'accélère chez nos clients le passage de la phase de conception à la mise en production, la plupart des projets étant encore en phase de conception, avec des lancements prévus d'ici deux ans.

Le marché Massive IoT a continué à se développer en 2024 avec la vente des produits Catégorie 1 (Cat 1) et LTE-M/NB-IoT. Le portefeuille de projets couvre plusieurs segments de l'IoT : les compteurs intelligents, la télématique, la sécurité, l'e-santé et les applications industrielles. Les compteurs intelligents représentent plus de 50% du pipeline actuel, mais les délais de mise en production sont longs en raison des exigences de qualification complexes. Avec nos clients dans ce secteur, nous devrions être en mesure de faire croître notre part de marché et de sécuriser une source de revenus pérenne pour les prochaines années.

Le chiffre d'affaires de vente de licences et de services, notamment lié aux accords stratégiques 5G signés en 2020, 2021 et 2022, a diminué séquentiellement, comme prévu, en raison de la structure de paiement des accords stratégiques 5G les plus récents. De plus, notre accord de licence 5G avec notre partenaire chinois a été résilié au premier semestre 2024, en lien avec notre décision de suspendre le développement de la plateforme haut débit 5G, réduisant le chiffre d'affaires escompté. Cependant, dans le cadre de la transaction stratégique avec Qualcomm, la Société a comptabilisé un chiffre d'affaires de licences pour un montant total de \$19,0 millions en 2024 provenant des livraisons au titre des licences de la plateforme haut débit 5G et des droits de fabrication de Monarch2, ainsi que de la concession de licences sur le portefeuille de brevets. Les revenus de licences et de services peuvent varier considérablement d'une période à l'autre.

Nous sommes convaincus que nos clients restent engagés envers Sequans et que le lancement de nouveaux projets au second semestre 2025 et en 2026 soutiendra notre croissance du chiffre d'affaires au cours des deux prochaines années. Le produit Cat 1bis Calliope 2 devrait commencer à être expédié cette année et constituera un moteur clé de croissance d'ici la fin de l'année, en complément de l'augmentation des revenus générés par le LTE-M Monarch 2, notre produit principal actuellement en livraison. Il convient de noter que la nature à long terme de ces projets IoT, avec des cycles de vie pouvant aller jusqu'à huit ans, garantit des revenus durables une fois la production lancée, et continuera d'alimenter notre croissance bien au-delà de 2026.

Notre propriété intellectuelle 5G et notre expertise, combinées à l'élargissement de notre portefeuille d'IP et à l'intégration de talents d'ingénierie de haut niveau grâce à l'acquisition récente de la société ACP Advanced Circuit Pursuit AG, une société zurichoise reconnue pour son portefeuille de propriété intellectuelle RF et son expertise en technologie CMOS RF, nous placent dans une position solide pour exécuter notre feuille de route produits RedCap et eRedCap pour 2026. Cet avantage stratégique nous permettra de maintenir notre leadership technologique et notre avantage concurrentiel, en introduisant une nouvelle génération de puces offrant un meilleur support de la 5G pour l'IoT, des fonctionnalités étendues, ainsi que des avancées significatives en matière d'efficacité énergétique, de performance radio et d'optimisation des coûts. Nous constatons un très fort intérêt pour nos technologies RedCap et eRedCap de la part des partenaires stratégiques potentiels et des clients alpha potentiels. Nous pourrions ainsi proposer une solution plus optimisée et plus rentable pour les applications Massive IoT que celles actuellement disponibles sur le marché avec les solutions existantes optimisées pour les smartphones.

Nous prévoyons que le chiffre d'affaires issu des licences et des services continuera de représenter une part importante, mais moindre, du chiffre d'affaires total à court terme, à mesure que nous finalisons l'exécution du contrat existant avec Qualcomm et que nous concluons de nouveaux accords de plus petite envergure.

Sequans a poursuivi ses efforts de Recherche et Développement pour continuer le développement des nouvelles générations de sa technologie LTE, pour élargir la gamme de produits et aborder de nouveaux marchés. Pour les applications Massive IoT, Sequans fournit une gamme complète de produits : Monarch, Monarch 2 (dual mode LTE-M/NB IoT) et les plates-formes des puces Calliope et Calliope 2 Cat 1 lancé en 2022, offrant une faible consommation d'énergie de pointe, un large éventail de fonctionnalités intégrées, et une capacité de déploiement mondial. Les applications idéales pour Calliope 2 sont dans la maison intelligente et la sécurité qui utilisent la vidéo et la voix, où les capacités LTE-M sont limitées. Nous voyons également une opportunité pour la vitesse de Catégorie 1 dans certaines applications de compteur électrique et de télématique, en particulier lorsque la mobilité est requise. Étant donné que la norme Cat 1 a été conçue comme un dérivé de la catégorie Cat4, la plupart des réseaux cellulaires ont une meilleure couverture avec Cat 1 que LTE-M ou NB-IoT, en particulier en Europe. Ainsi, pour assurer une meilleure couverture, de nombreuses applications mobiles, même avec de faibles débits de données, considèrent que le petit supplément de prix vaut la meilleure couverture de Cat 1. Depuis début 2021, Monarch 2 GM02S, le premier module basé sur la plate-forme Monarch 2 de deuxième génération, prêt pour la 5G et la puce LTE-M/NB-IoT, la plus avancée du secteur, sont également disponibles à la vente.

Les objets connectés étant un marché très prometteur, à forte croissance, Sequans pense qu'une proportion croissante des appareils connectés intégrera des solutions de connectivité single-mode 4G LTE, notamment après l'arrêt des réseaux 2G et 3G par plusieurs grands opérateurs. Les opérateurs déploient pleinement leurs réseaux LTE et le volume de trafic de données continue de croître. Les solutions LTE de Sequans sont parmi les solutions les plus optimisées, efficaces et matures actuellement sur le marché.

c. Financement

Le 12 février 2024, la Société a conclu un prêt relais avec Renesas America pour un montant en principal de \$9.000.000 (€8.253.000).

Le 9 avril 2024, la Société a obtenu des accords moratoires auprès des deux détenteurs de dettes convertibles, Renesas et BPIFrance Financement. Les accords accordaient une période initiale de moratoires jusqu'au 26 avril 2024, laquelle a ensuite été prolongée jusqu'au 30 septembre 2024.

Le 22 avril 2024, la Société a émis un billet à ordre non garanti d'un montant en capital de \$5 000 000 à 272 Capital Master Fund, Ltd. La transaction a été clôturée le 24 avril 2024. Le billet portait des intérêts en nature au taux de 12,0% par an, avec un rendement garanti de 40,0%. Le billet arrivait à échéance le 22 avril 2025, ou un jour avant la première date d'échéance prolongée de la dette convertible existante de la société détenue par Lynrock Lake et Nokomis et des billets subordonnés détenus par Renesas, selon la première éventualité.

Le produit de la vente de la technologie 4G à Qualcomm pour un montant de \$172 millions (€156.2 millions) a servi à rembourser les dettes échues de la Société, à savoir les deux dettes convertibles, les prêts Renesas et 272 Capital Master Fund, les intérêts courus et à régler toutes les créances fournisseurs en retard de paiement.

En 2024, la Société a continué d'utiliser le contrat d'affacturage signé en juin 2014 avec une institution financière française pour la mise en place d'une ligne de crédit égale à 90% de la valeur nominale des factures pour les ventes de produits aux clients admissibles (80% pour certaines factures de services). Par ce contrat, la Société transfère à la société de financement les factures émises aux clients admissibles, ces derniers devant régler leurs factures directement à la compagnie de financement. La Société paie une commission sur la valeur nominale des factures clients cédées, ainsi que des intérêts sur tout retrait sur la ligne de crédit. En novembre 2024, la Société a notifié à l'institution financière son intention de résilier le contrat

d'affacturage à sa prochaine échéance, qui est survenue le 2 mars 2025. Au 31 décembre 2024, \$3.079.000 ont été tirés sur la ligne de crédit.

d. Organisation et effectifs

L'effectif moyen total (y compris le personnel mis à la disposition de l'entreprise) du groupe Sequans Communications est passé de 375 à 338 personnes entre 2023 et 2024. Il est précisé que le nombre d'employés (y compris le personnel mis à la disposition de l'entreprise) au 31 décembre 2024 s'élevait à 216 personnes, par rapport à 410 au 31 décembre 2023. En octobre 2024, 109 employés et personnes mises à la disposition de l'entreprise ont été transférés à Qualcomm.

Filiales et participations

Prises de participation - prises de contrôle

- Néant

Cessions de participations

- Néant

Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2024, notre Société contrôle 100% des filiales suivantes :

- Sequans Communications Ltd. ;
- Sequans Communications Israël (2009) Ltd. ;
- Sequans Communications Inc. ;
- Sequans Communications Pte Ltd ;
- Sequans Communications Finland Oy ;
- Sequans Communications SAS.

Résumé de l'activité des filiales

- (i) Sequans Communications Ltd. L'activité de Sequans Communications Ltd repose exclusivement sur Sequans Communications S.A. et est constituée de prestations de services dans le cadre des projets menés conjointement entre Sequans Communications SA et Sequans Communications Ltd. pour le développement des puces et des projets LTE plus généralement, et de support aux activités de pré-production. Sequans Communications Ltd vend également à Sequans Communications S.A des cartes électroniques en série limitée utilisées comme échantillons et pour les projets de développement.

Sequans Communications Ltd a enregistré en 2024 un résultat net de £799.383 contre un résultat net de £704.738 en 2023.

- (ii) Sequans Communications Inc. L'activité de Sequans Communications Inc. consiste à soutenir l'activité de Sequans Communications S.A. en Amérique du nord avec son expertise en support de « business développement » et support technique, ainsi qu'en matière de marketing et communication. L'activité de Recherche et Développement est totalement dédiée aux projets de Sequans Communications SA. Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale consiste en la facturation des services précités à Sequans Communications S.A.

Sequans Communications Inc a enregistré en 2024 un résultat net de \$376.763 contre \$353.251 en 2023.

- (iii) Sequans Communications Pte. L'activité de Sequans Communications Pte. consiste à soutenir les activités de production et de logistique de Sequans Communications S.A à Singapour. Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale consiste en la facturation de ses services précités à Sequans Communications S.A.

Sequans Communications Pte a enregistré en 2024, un résultat net de S\$82.452 contre S\$99.965 en 2023.

- (iv) Sequans Communication Israel Ltd. L'activité de Sequans Communications Israel Ltd. consiste à soutenir l'activité de Sequans Communications S.A. en Israël et sur la zone Europe et Moyen Orient en général, d'une part en participant de façon active aux programmes de Recherche et Développement et d'autre part en apportant une expertise en support de « business développement » et support technique. Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale consiste en la facturation des services précités à Sequans Communications SA.

Sequans Communications Israel Ltd. a enregistré en 2024, un résultat net de ILS 2.909.336 contre ILS 3.097.426 en 2023.

- (v) Sequans Communication Finland Oy. En décembre 2020, la filiale finlandaise a été créée afin de tirer parti de la communauté talentueuse d'ingénieurs dans le secteur du "sans fil" en Finlande qui possèdent l'expertise dont notre Société a besoin pour renforcer nos capacités de développement et soutenir nos nombreux clients dans le monde entier.

Sequans Communication Finland Oy a enregistré en 2024 un résultat net de €72.544 contre 68.267 en 2023.

- (vi) Sequans Communication SAS. En septembre 2023, une filiale française a été créée dans le cadre d'un projet de réorganisation juridique du groupe dans le contexte d'une acquisition de Sequans Communications S.A. et de ses filiales.

Sequans Communication SAS n'a enregistré aucune activité en 2024 avec un résultat net de €2.

Le tableau des filiales et participations est présenté en Annexe 1.

3. Recherche et développement

Pour demeurer à la pointe de l'évolution rapide de la technologie et répondre aux besoins croissants de notre clientèle, nous devons réaliser d'importants investissements dans la recherche et le développement.

En millions d'US\$	Exercice clos au 31 décembre				
	2024	2023	2022	2021	2020
Dépenses	28,5	26,1	26,6	26,4	30,9
En % du chiffre d'affaires	77%	78%	44%	52%	61%

Au 31 décembre 2024, notre équipe de recherche et développement comprenait 158 ingénieurs (salariés et sous-traitants), représentant 73% de nos effectifs, en baisse par rapport au 31 décembre 2023 (330 ingénieurs représentant 80% des effectifs). Cette baisse s'explique notamment par les 109 ingénieurs transférés à Qualcomm en octobre 2024. Les ressources sont affectées pour une grande partie au développement des nouveaux projets LTE et au développement de eRedCap, mais aussi à de la recherche plus fondamentale, par la participation à de nombreux projets français ou européens pour lesquels Sequans Communications reçoit des subventions. Nos équipes de recherche et de développement sont majoritairement basées en France, au siège social de la Société, tandis que l'Angleterre, la Chine, Taïwan, Singapour et les États-Unis hébergent quelques équipes plus petites et très spécialisées. La Société a également une équipe de recherche et développement en Israël composée de 50 ingénieurs qui se concentre principalement sur le développement des nouveaux produits Broadband IoT 5G (eRedCap) qui viendront compléter les produits Massive IoT 4G existants. La filiale finlandaise vient renforcer nos capacités de développement et soutenir nos nombreux clients dans le monde entier.

Le 16 janvier 2025, la Société a acquis 100% des actions d'ACP Advanced Circuit Pursuit AG (« ACP »), une société zurichoise reconnue pour son portefeuille de propriété intellectuelle RF et son expertise en technologie CMOS RF. 27 employés ont ainsi rejoint les équipes de recherche et développement.

Le Crédit d'Impôt Recherche et la capitalisation des frais de développement viennent en réduction des dépenses de recherche et développement. Au titre de l'année 2024, le Crédit d'Impôt Recherche s'est élevé à €2.873.750 en France et £571.595 en Angleterre (€4.510.643 en France et £409.308 en Angleterre en 2023). Au cours des exercices clos les 31 décembre 2022, 2023

et 2024, la Société a capitalisé les coûts liés au développement des puces LTE Catégorie 1 (le Calliope 2) et de la plateforme haut débit 5G et les frais liés à la certification de divers produits. Le montant capitalisé s'est élevé à €14.274.258 en 2024 contre €20.710.789 en 2023. En septembre 2024, la Société a vendu à Qualcomm sa propriété intellectuelle pour deux principales technologies IoT 4G (Monarch2 et Calliope2). Les coûts de développement capitalisés ont été sortis de l'actif pour un montant total de €22.981.545.

4. Les événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Le 16 janvier 2025, la Société a acquis 100% des actions d'ACP Advanced Circuit Pursuit AG (« ACP »), une société zurichoise reconnue pour son portefeuille de propriété intellectuelle RF et son expertise en technologie CMOS RF, dans le cadre d'une transaction entièrement en numéraire. Cette acquisition ne répond à aucun critère de matérialité pour la publication d'informations.

Le 13 mai 2025, la Société a déposé une plainte auprès de la Cour de la Chancellerie de l'État du Delaware aux Etats-Unis contre Renesas Electronics Corporation (« Renesas ») pour violation des engagements énoncés dans le Protocole d'Accord daté du 4 août 2023 (tel que modifié les 31 août 2023, 4 décembre 2023 et 5 janvier 2024), en vertu duquel la Société et Renesas avaient convenu de poursuivre la vente des actions de la Société à Renesas par le biais d'une offre publique d'achat. La plainte allègue en outre que Renesas a violé son obligation implicite de bonne foi et de traitement équitable, et a commis une fraude. En conséquence, la Société réclame des dommages-intérêts d'un montant de \$250 millions, majorés des intérêts.

5. L'évolution prévisible de l'activité de la Société et les perspectives d'avenir

La Société prévoit une progression des ventes de produits en 2025 comparé à 2024, soutenue par la montée en puissance de l'activité Catégorie 1 Calliope 2 de deuxième génération car les clients gagnent de nouveaux designs. Les ventes de licences et services devraient continuer de représenter une part importante, mais moindre, du chiffre d'affaires total à court terme, à mesure que nous finalisons l'exécution du contrat existant avec Qualcomm.

Grâce à la technologie et aux ressources acquises lors de l'acquisition d'ACP, nous proposons désormais des puces émetteur-récepteur RF destinées à des marchés verticaux tels que la Défense, la sécurité publique et les dispositifs radio propriétaires. En particulier, nous livrons actuellement un émetteur-récepteur RF très avancé en technologie 22 nm à un client, et il est en cours d'évaluation chez plusieurs autres. Nous préparons un lancement commercial plus large, soutenu par une campagne marketing renforcée afin d'élargir notre portée sur le marché. Cela représente une nouvelle opportunité importante, avec des contributions significatives aux revenus attendues à partir de la fin de l'année 2026.

Nos puces de nouvelle génération Monarch 3 et Calliope 3 sont prévues pour un lancement d'ici la fin de l'année 2026. Ces puces permettront d'améliorer davantage la structure des coûts, la consommation d'énergie et les performances radio, tout en prenant en charge la catégorie de modem 5G eRedCap afin d'aider nos clients à anticiper la transition des réseaux 4G vers la 5G pour l'IoT. Nous menons des discussions avancées avec plusieurs clients et partenaires intéressés par une collaboration plus étroite autour de cette technologie. L'acquisition d'ACP a accéléré notre feuille de route 5G eRedCap d'environ 18 mois, nous offrant ainsi un avantage de premier entrant sur le marché. Nous prévoyons que cette nouvelle génération de puces commencera à contribuer à notre chiffre d'affaires à la fin de l'année 2027.

6. Les principaux risques auxquels la Société est confrontée

La Société a exposé les principaux risques auxquels elle est confrontée dans son document Form 20-F déposé auprès de la SEC (Securities and Exchange Commission), l'autorité boursière américaine, auquel il convient de se reporter. Ce document est disponible sur le site internet de la SEC et également sur le site internet de la Société: www.sequans.com. La Société s'attachera dans le présent rapport de gestion à exposer les principaux risques ayant un impact direct d'ordre financier.

a. Risque de liquidité

Le chiffre d'affaires réalisé en 2024 reste insuffisant pour atteindre l'équilibre. Cependant, grâce à la vente de la technologie 4G à Qualcomm, Sequans Communications a terminé l'année avec un résultat net consolidé positif. Cette vente reste exceptionnelle et les flux de trésorerie dégagés par l'activité commerciale ne suffisent pas à financer les investissements importants nécessaires au développement des solutions LTE et 5G eRedCap.

Grâce à la vente de la technologie 4G, aux contrats de prêt relais avec Renesas America et 272 Capital Master Fund, Ltd, aux subventions perçues dans le cadre de nos projets collaboratifs, au préfinancement d'une partie du Crédit d'Impôt Recherche 2024 et au recours à l'affacturage, Sequans Communications a pu financer son besoin en fonds de roulement 2024 et ses acquisitions d'immobilisations. Les prévisions de trésorerie internes de la Société, établies à partir des prévisions de ventes par produit et par client, font l'hypothèse d'une structure de coûts d'exploitation en baisse, la libération du compte séquestre de \$10 millions lié à la transaction Qualcomm et le financement public, actuel et futur, des programmes de recherche. La Société prévoit d'obtenir des financements supplémentaires par le biais d'un ou plusieurs accords de licence, partenariats commerciaux ou autres accords similaires. Cependant, la Société ne peut garantir la réalisation de telles transactions, ni leur date, ni leur caractère satisfaisant. De plus, les prévisions de trésorerie de la Société pourraient être affectées par le report ou la réduction des achats des clients.

La Société ne sait pas et ne peut pas savoir si les incertitudes actuelles dans ces zones géopolitiques, qui se déroulent en temps réel, peuvent s'aggraver et entraîner des conditions économiques et de sécurité générales, ce qui pourrait avoir des implications importantes pour les activités de la Société. De plus, les polices d'assurance de la Société contiennent généralement une exclusion de guerre et la Société ne sait pas comment ses assureurs sont susceptibles de réagir en cas de perte présumée causée par des incertitudes géopolitiques.

Bien que la Société ait pris et continuera à prendre des mesures pour obtenir de nouveaux financements, les facteurs ci-dessus soulèvent une incertitude significative quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation car rien ne garantit que la Société réussisse à satisfaire ses besoins de trésorerie futurs.

b. Impact des fluctuations monétaires

La monnaie fonctionnelle de Sequans Communications est le dollar américain. En 2024, près de 100% du chiffre d'affaires de la Société et 86% des coûts des ventes ont été réalisés en dollars américains. Cependant les dépenses d'exploitation engagées par Sequans Communications SA, telles que les salaires et les frais liés à l'activité en France, sont réglées principalement en euros. Ces achats en euros ont représenté environ 57% du total des charges d'exploitation en 2024. Le renforcement de l'euro par rapport au dollar américain pourrait affecter le résultat d'exploitation et le résultat net de Sequans Communications. La Société a réalisé un gain net de change consolidé de \$494.000 en 2024, contre une perte nette de change de \$692.000 en 2023.

Pour l'exercice 2024, une appréciation ou une dépréciation théorique de 10% du dollar américain par rapport à l'euro aurait eu un impact en valeur absolue de \$3,5 millions sur les dépenses d'exploitation et sur la valorisation des dettes financières.

Suite au programme de couverture de risque de change mis en place en 2010 et poursuivi jusqu'à présent, la Société a utilisé des contrats à terme afin de réduire le risque de change sur son estimation des transactions nettes en euros pour les mois à venir. Comme ces instruments financiers ne couvrent pas toujours des opérations spécifiques, ils peuvent être comptabilisés en tant qu'opérations spéculatives avec la valeur de marché des instruments comptabilisée au bilan et réajustée à la valeur de marché à la fin de chaque période.

7. Délais de paiement des fournisseurs de la Société (article L.441-6-1 du Code de commerce)

La décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs (TTC) par date d'échéance est présentée ci-après :

(En Euros)	Dettes échues	1 - 30	31 - 60	61 - 90	91 - 120	> 120	Dettes non échues	Total dettes
Fournisseurs France	641.687	530.334	70.478	7.146	15.750	17.979	435.813	1.077.500
Fournisseurs étrangers	669.464	534.586	13.745	99.932	293	20.907	1.182.612	1.852.076
Dettes fournisseurs TTC /Total achats HT 2024	2,28%	1,85%	0,15%	0,19%	0,03%	0,07%	2,81%	5,09%
Total dettes fournisseurs	1.311.151	1.064.920	84.223	107.078	16.043	38.886	1.618.425	2.929.576
Rappel 2023	5.732.158	1.444.223	1.743.677	1.073.493	1.148.155	322.611	2.873.511	8.605.669

Nombre total des factures fournisseurs reçues non réglées et échues à la date de clôture de l'exercice : 283.

8. Délais de règlement des clients de la Société (article L.441-6-1 du Code de commerce)

La décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des créances des clients (TTC) par date d'échéance est présentée ci-après :

(En Euros)	Créances échues	1 - 30	31 - 60	61 - 90	91 - 120	> 120	Créances non échues	Total créances clients
Clients France	430	430	—	—	—	—	89.411	89.841
Clients étrangers	101.432	65.165	—	—	—	36.267	1.121.989	1.223.422
Créances clients TTC/Total CA HT	0,30%	0,19%	0,00%	0,00%	0,00%	0,11%	3,58%	3,88%
Total créances clients	101.862	65.595	—	—	—	36.267	1.211.400	1.313.263
Rappel 2023	1.118.449	1.062.396	4.993	—	—	51.062	953.850	2.072.299

Nombre total des factures clients non réglées et dues à la date de clôture de l'exercice : 7.

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024

A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société est tenue d'établir des comptes consolidés, car elle a dépassé les seuils visés à l'article R.233-16 du Code de commerce. La Société est donc soumise aux dispositions des articles [L. 233-17](#) et suivants et notamment à l'obligation de soumettre ses comptes consolidés aux commissaires aux comptes.

Les comptes consolidés ont également été établis pour satisfaire aux obligations prescrites par la Securities and Exchange Commission (SEC). Ces comptes consolidés ont fait l'objet d'un rapport d'audit préparé en conformité avec les normes IFRS (« International financial reporting standards »).

1. Chiffre d'affaires et compte de résultat consolidé

(montants en milliers d' US dollars, sauf pour les données en pourcentage)

	Exercice clos le 31 décembre		
	2023	2024	% variation
Chiffre d'affaires			
Ventes de produits	\$ 8.060	\$ 12.007	49 %
Ventes de licences et de services	25.556	24.824	(3) %
Total chiffre d'affaires	33.616	36.831	10 %
Coûts des ventes :			
Coûts des produits vendus	(7.558)	(7.893)	4 %
Coûts des autres revenus	(1.918)	(1.199)	(37) %
Total coûts des ventes	(9.476)	(9.092)	(4) %
Marge brute	24.140	27.739	15 %
Charges opérationnelles :			
Gain de cession net des actifs incorporels et corporels projet 5G	—	153.129	100 %
Frais de recherche et développement	(26.124)	(28.527)	9 %
Frais commerciaux et marketing	(11.861)	(11.773)	(1) %
Frais généraux et administratifs	(15.993)	(14.402)	(10) %
Dépréciation des actifs incorporels et corporels projet 5G	—	(56.633)	100 %
Total charges opérationnelles	(53.978)	41.794	(177) %
Résultat opérationnel	(29.838)	69.533	(333) %
Charges financières	(11.409)	(23.728)	108 %
Produits financiers	176	850	383 %
Modification des dettes	247	13.952	5.549 %
Variation de la juste valeur du dérivé de dette convertible	3.200	3	(100) %
Gain (perte) net de change	(692)	494	(171) %
Résultat avant impôt	(38.316)	61.104	(259) %
Charge (crédit) d'impôt	(2.674)	(3.537)	32 %
Résultat net	\$ (40.990)	\$ 57.567	(240) %

Chiffre d'affaires

Ventes de produits

Les ventes de produits ont augmenté de 49%, passant de \$8,1 millions en 2023 à \$12,0 millions en 2024. L'augmentation est principalement due la hausse des achats de nos produits par les clients pour le lancement de leurs nouveaux projets. En 2023 et 2024, le chiffre d'affaires des produits Massive IoT représentait respectivement environ 97% et 94% des ventes totales de produits tandis que le chiffre d'affaires des produits Broadband représentait respectivement environ 3% et 6% des ventes totales de produits. Suite à la décision prise au premier semestre 2024 de suspendre le développement de notre produit 5G Taurus destiné au marché de l'IoT haut débit, nous avons recentré entièrement notre activité sur le marché Massive IoT. À partir de 2025, nous ne présenterons plus séparément les revenus liés au haut débit.

Le chiffre d'affaires total des produits IoT massifs a augmenté de 45 %, passant de 7,8 millions de dollars en 2023 à 11,3 millions de dollars en 2024, en raison de la hausse des revenus de notre catégorie de produits Cat M, les clients ayant commencé à passer de la conception à la production.

En 2024, nous avons expédié 3,1 millions d'unités de produits 4G, contre 1,5 million en 2023. Nous prévoyons une croissance du chiffre d'affaires produits en 2025, soutenue par une forte montée en puissance des projets clients entrant en phase de production.

Ventes de licences et de services

Les ventes de licences et de services ont diminué de 3%, passant de \$25,6 millions en 2023 à \$24,8 millions en 2024. Les ventes de licences ont diminué de 2%, passant de \$23,0 millions en 2023 à \$22,5 millions en 2024. Les revenus liés aux accords stratégiques 5G signés en 2020, 2021 et 2022 ont diminué séquentiellement, comme prévu, en raison de la structure de paiement des accords stratégiques 5G les plus récents. De plus, notre accord de licence 5G avec notre partenaire chinois a été résilié au premier semestre 2024, en lien avec notre décision de suspendre indéfiniment le développement du produit 5G Taurus. Cependant, dans le cadre de la transaction stratégique avec Qualcomm, nous avons comptabilisé un chiffre d'affaires de licences pour un montant total de \$19,0 millions en 2024 provenant des livraisons au titre des licences de la plateforme haut débit 5G et des droits de fabrication de Monarch2, ainsi que de la concession de licences sur le portefeuille de brevets. Les revenus des services de support et de développement ont diminué de 36%, passant de \$2,3 millions en 2023 à \$1,5 million en 2024 tandis que les revenus de maintenance ont augmenté de 249%, passant de \$0,2 million en 2023 à \$0,8 million en 2024. Les revenus de licences et de maintenance peuvent varier considérablement d'une période à l'autre.

Les ventes aux clients externes présentées ci-dessous sont basées sur la situation géographique des clients auxquels la Société facture. Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires total de la Société par région pour les périodes indiquées.

Ventes par zone géographique :

	Asie - Pacifique	Amériques	Allemagne	Reste du monde	Total
<i>(en milliers)</i>					
Pour l'exercice 2023	\$ 21.823	\$ 8.666	\$ 1.001	\$ 2.126	\$ 33.616
Pour l'exercice 2024	\$ 12.641	\$ 20.368	\$ 801	\$ 3.021	\$ 36.831

Coûts des ventes

Le coût des produits vendus a augmenté de 4%, passant de \$7,6 millions en 2023 à \$7,9 millions en 2024, reflétant principalement l'augmentation du nombre de modules vendus partiellement compensé par une augmentation de la provision pour stocks à rotation lente. Le coût des ventes de licences et services a diminué de 37% passant de \$1,9 million en 2023 à \$1,2 million en 2024.

Marge brute

La marge brute totale a augmenté de 15%, passant de \$24,1 millions en 2023 à \$27,7 millions en 2024 et le taux de marge brute a augmenté passant de 71,8% en 2023 à 75,3% en 2024. Le taux de marge brute des produits a augmenté, passant de 6,2% en 2023 à 34,3% en 2024 en raison de la hausse du volume des ventes de produits, alors que les coûts fixes sont restés à peu près les mêmes, et une diminution de la provision pour stocks à rotation lente. La marge brute des ventes de licences et services est passée de 92,5% en 2023 à 95% en 2024 en raison de la part plus élevée des revenus de licences dans le mix en 2024.

Charges opérationnelles

Gain de cession net des actifs incorporels et corporels projet 5G

Le 22 août 2024, la Société et Qualcomm Technologies, Inc (« Qualcomm ») ont signé un contrat d'achat d'actifs (APA). Cet accord comportait plusieurs conditions de clôture, qui ont été remplies fin septembre, fixant la date de clôture au 30 septembre 2024. L'accord global prévoyait l'acquisition par Qualcomm de la propriété intellectuelle des deux principales technologies 4G de la Société (Monarch2 et Calliope2) et de certains actifs physiques, ainsi que l'obtention d'une licence sur l'ensemble du portefeuille de brevets de la Société et d'une licence sur sa plateforme haut débit 5G partiellement développée, en contrepartie

d'un versement de \$200 millions en numéraire, de la prise en charge par Qualcomm d'un montant maximal de \$700 000 de certaines obligations salariales et de la rétrocession à la Société de la licence de la propriété intellectuelle 4G acquise pour Monarch2 et Calliope2.

Concernant la contrepartie en numéraire de \$200 millions :

- \$15 millions ont été versés en juin 2024 sous forme de paiement de licence pour les droits de fabrication de Monarch2, licence qui a été résiliée à la clôture de la transaction, bien que certaines clauses relatives à la responsabilité du produit et à l'indemnisation survivent à cette résiliation.
- Un prêt-relais de \$3 millions accordé en septembre, majoré des intérêts courus (\$12 000), a été déduit du produit de la vente.
- \$10 millions ont été versés directement sur un compte séquestre, dont le déblocage interviendra après la période de garantie de 12 mois, dans la mesure où aucune indemnisation n'est à déduire. Le montant séquestré reste la propriété de l'acheteur jusqu'à sa date de résiliation. Les frais de séquestre sont partagés entre les deux sociétés : la moitié de Sequans pour la mise en place du séquestre a été déduite du produit.

La transaction a généré un gain net de \$153,1 millions sur la vente des actifs 4G, inclus dans le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2024. La valeur comptable nette des actifs vendus s'élevait à \$18,4 millions au moment de la vente. Par ailleurs, la Société a comptabilisé des revenus de licences provenant des livraisons au titre des licences de la plateforme haut débit 5G et des droits de fabrication de Monarch2, ainsi que de la concession de licences sur le portefeuille de brevets.

La comptabilisation de cette transaction a nécessité un jugement important pour estimer la juste valeur des différents actifs incorporels cédés ou concédés sous licence à Qualcomm. Les estimations de la juste valeur de la licence de la plateforme haut débit 5G à Qualcomm ont été réalisées en tenant compte de transactions similaires réalisées par la Société avec d'autres clients ces dernières années. La juste valeur de la licence de la propriété intellectuelle acquise par la Société a été estimée en tenant compte des flux de trésorerie futurs estimés liés à la vente de Monarch2 et Calliope2. Le solde de la valeur de la transaction a ensuite été affecté à la vente de la propriété intellectuelle 4G de Monarch2 et Calliope2.

Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement ont augmenté de 9% passant de \$26,1 millions en 2023 à \$28,5 millions en 2024 reflétant l'augmentation des coûts de personnel au premier semestre 2024 alors que nous poursuivions le développement du produit 5G Taurus jusqu'à la décision à la mi-année de suspendre indéfiniment son développement, partiellement compensée par la provision pour dépréciation de la valeur du masque initial de notre produit 5G, ainsi qu'une diminution des incitations à la recherche et développement et de la capitalisation des coûts de développement.

Les incitations à la recherche et au développement ont diminué, passant de \$7,2 millions en 2023 à \$5,8 millions en 2024. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, nous avons poursuivi la capitalisation des coûts liés au développement de la 5G et à Calliope 2 ainsi que d'autres frais de développement liés principalement aux certifications d'opérateurs, principalement en lien avec les certifications opérateurs. Le montant total des coûts capitalisés était de \$15,5 millions, net du crédit d'impôt recherche de \$1,4 million en 2024 contre \$22,3 millions, net du crédit d'impôt recherche de \$2,1 millions, en 2023. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le montant de l'amortissement de ces coûts capitalisés s'est élevé à 2,2 millions de dollars, contre 2,6 millions de dollars en 2023. En 2024, nous avons pris la décision de suspendre indéfiniment le développement de notre plateforme 5G haut débit et avons reconnu, au troisième trimestre, une perte de valeur de \$56,6 millions inscrite au bilan. Les coûts liés au développement de Calliope 2 ont été capitalisés jusqu'au 30 septembre 2024, date de la cession de cet actif à Qualcomm. En 2025, notre intention est de nous concentrer sur la variante eRedCap de 5G destinée au segment bas de gamme ; nous prévoyons de commencer à capitaliser les coûts de développement de la 5G eRedCap à un moment donné en 2025, si les critères comptables pertinents continuent d'être remplis.

Les frais de recherche et développement associés au développement des produits (y compris le support aux clients existants qui souhaitent des améliorations pour leurs produits) sont comptabilisés en charges d'exploitation. Dans certains cas, la Société a négocié des accords avec des clients et des partenaires à qui elle fournit certains services de développement au-delà de ses pratiques normales ou de son planning de développement des produits. Les montants reçus de ces accords sont comptabilisés en « ventes de licences et de services ». Les coûts incrémentaux, y compris les ressources internes et les frais dépensés, que la Société encourt à la suite de ces accords sont comptabilisés en « coût des ventes de licences et de services », plutôt qu'en « frais de recherche et développement ». Les autres frais de recherche et développement liés aux projets couverts par les accords - frais que la Société aurait engagé de toute façon même si de tels accords n'avaient pas existé - sont enregistrés en « frais recherche et développement ».

Il y avait 145 salariés et sous-traitants dans ce département au 31 décembre 2024 contre 330 au 31 décembre 2023.

Frais commerciaux et marketing

Les frais commerciaux et marketing ont diminué de 1%, passant de \$11,9 millions en 2023 à \$11,8 millions en 2024. Cette baisse reflète des effectifs moyens et les dépenses associées légèrement inférieure. Il y avait 46 salariés et sous-traitants dans le département commercial et marketing au 31 décembre 2024 contre 50 employés au 31 décembre 2023.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont diminué de 10% passant de \$16,0 millions en 2023 à \$14,4 millions en 2024. Les frais juridiques et autres dépenses ont diminué principalement en raison de coûts moindres liés à la transaction avec Qualcomm, comparés à ceux associés à l'offre publique d'achat de Renesas en 2023. Il y avait 20 employés dans ce département au 31 décembre 2024 contre 23 employés au 31 décembre 2023.

Éléments non opérationnels

Intérêts financiers, nets

Les intérêts financiers, nets, ont augmenté passant de \$11,4 millions en 2023 à \$23,7 millions en 2024. L'augmentation des charges d'intérêts en 2024 reflète l'augmentation du taux d'intérêt d'une dette convertible existante à la suite de son prolongement ainsi que les intérêts sur des emprunts non garanti signés en novembre 2023 et décembre 2023, puis en février et mai 2024. Cette hausse a été partiellement compensée par une augmentation des produits d'intérêts provenant de placements à court terme et de dépôts à terme au quatrième trimestre 2024.

Modification des dettes

Le 9 avril 2024, la Société a obtenu des accords de moratoire auprès des deux détenteurs de dettes convertibles arrivant à échéance en avril 2024. Ces accords prévoyaient une période de moratoire initiale jusqu'au 26 avril 2024, prolongée jusqu'au 30 septembre 2024. Cela a entraîné l'extinction des obligations existantes et l'émission de nouvelles obligations à des fins comptables et la variation de la composante passif a été enregistrée comme un gain total de \$13.260.000 dans le compte de résultat consolidé sous la rubrique « Modifications des dettes ».

La société a également obtenu des accords de moratoire de la part de Renesas et du gouvernement français. Ces accords ont accordé une période de moratoire jusqu'au 30 septembre 2024. La variation de la dette avant et après la prolongation a été enregistrée comme un gain de \$294.000 et \$3.000, respectivement, dans le compte de résultat consolidé, sous la rubrique « Modifications des dettes ».

Variation de la juste valeur du dérivé de dette convertible

Au 30 septembre 2024, date précédant l'extinction des obligations en début octobre, la juste valeur du dérivé incorporé dans les obligations a été calculée, et la variation de juste valeur de \$3.000 a été enregistrée en tant que produit financier dans le compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2024, la juste valeur recalculée de la dette convertible restante émise en août 2019 était de \$3.000, et la variation de juste valeur de \$1.244.000 en 2023 a été enregistrée comme un gain dans le compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2024, la juste valeur recalculée de la dette convertible émise le 9 avril 2021 était nulle, et la variation de juste valeur de \$1.956.000 en 2023 a été enregistrée comme un gain dans le compte de résultat consolidé.

Gain (perte) de change net

Au cours de l'exercice 2024, la Société a enregistré un gain de change net de \$0,5 million par rapport à une perte de change nette de \$0,7 million en 2023, principalement dû aux fluctuations de l'US dollar par rapport à l'euro, notamment dans la revalorisation de la dette nette en euros au bilan.

Charge (crédit) d'impôt

En 2024, la Société a enregistré une charge d'impôt courant de \$3,6 millions représentant un taux effectif d'imposition mondial de 5,9 %, comparé au taux d'imposition légal en France de 25 %. Ce taux effectif plus faible s'explique à la fois par l'utilisation de reports déficitaires sur une partie du revenu imposable, dans la limite autorisée par la législation française, et par l'imposition d'une partie du gain sur la vente des actifs 4G à un taux favorable en raison de la nature de la transaction.

L'impôt différé enregistré en 2024 s'élève à \$89.000 et concerne l'impact engendré par des différences temporelles.

2. Bilan consolidé et structure financière

Trésorerie et fonds disponibles

L'exercice 2024 laisse apparaître un flux négatif net de trésorerie utilisé par l'exploitation pour un montant de \$19,5 millions reflétant un profit net avant impôt de \$61,1 millions, une augmentation du crédit d'impôt recherche de \$2,1 millions et une diminution des dettes fournisseurs et autres passifs courants de \$13,1 millions, compensé par une diminution des stocks de \$3,1 millions, des créances clients et autres actifs courants de \$3,6 millions et une augmentation des dettes liées aux contrats de service de \$6,0 millions ainsi que des avances gouvernementales pour \$2,4 millions.

De plus, il y a eu plusieurs éléments sans incidence sur la trésorerie, tels que les amortissements, dépréciations et provisions (\$64,0 millions), les intérêts financiers (\$22,9 millions), une variation de la juste valeur du dérivé de la dette convertible (\$0,3 million) et la charge de rémunération basée en actions (\$4,1 millions). Il y a eu un flux positif sans incidence sur la trésorerie de \$157,1 millions lié au gain sur la cession d'actifs et de \$14,0 millions lié à la modification des dettes. L'exercice 2023 laissait apparaître des flux négatifs de trésorerie de \$7,3 millions.

Au 31 décembre 2024, la trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à \$62,1 millions contre \$5,7 millions au 31 décembre 2023.

Le 12 février 2024, la Société a conclu un prêt avec Renesas America d'un montant en principal de \$9.000.000 (€8.253.000) à un taux d'intérêt de 9,5% par an. Le 22 février 2024, Renesas a informé la Société qu'elle mettait fin au protocole d'accord de rachat en raison d'une décision défavorable sur le plan fiscal rendue le 15 février 2024 par les autorités fiscales japonaises.

En avril 2024, la Société a obtenu un accord moratoire auprès des trois principaux détenteurs de dettes, accordé pour une période initiale de moratoires jusqu'au 26 avril 2024, laquelle a ensuite été prolongée jusqu'au 30 septembre 2024.

Le 22 avril 2024, la Société a émis un emprunt non garanti d'un montant en capital de \$5.000.000 à 272 Capital Master Fund, Ltd. La transaction a été clôturée le 24 avril 2024. L'emprunt portait des intérêts libérés au taux annuel de 12,0%, avec un rendement garanti de 40,0%. L'échéance de l'emprunt était fixée au plus tôt au 22 avril 2025 ou un jour avant la date d'échéance la plus proche de la dette convertible existante de la Société détenue par Lynrock Lake et Nokomis et des billets subordonnés détenus par Renesas.

En avril 2024, nous avons reçu une manifestation d'intérêt de la part de Qualcomm concernant une éventuelle acquisition de la Société ou de ses actifs. Cela a été suivi par une lettre d'intention reçue en mai 2024, puis par la signature d'un protocole d'accord en juin 2024. Pendant que les vérifications préalables (due diligence) et les négociations étaient en cours, nous avons négocié la vente d'une licence de fabrication pour un montant de \$15 millions, payée en juin 2024. Après la signature de l'APA (Asset Purchase Agreement) le 22 août 2024, Qualcomm a accordé un prêt relais en septembre 2024 d'un montant de \$3 millions, portant un intérêt de 9,0%. Ce montant, ainsi que les intérêts courus de \$12.000, ont été déduits des \$200 millions de produit brut de l'APA, suite à la clôture de l'opération le 30 septembre 2024.

En octobre 2024, après la clôture de l'APA et la réception d'un produit net de \$172 millions en numéraire, la Société a remboursé les dettes convertibles Nokomis et Lynrock Lake ainsi que les intérêts courus, les prêts relais de Renesas et les intérêts courus, ainsi que l'emprunt non garanti de 272 Capital et les intérêts courus, pour un total de \$83,5 millions.

La Société a continué d'utiliser le contrat d'affacturage signé en juin 2014 avec une institution financière française pour la mise en place d'une ligne de crédit égale à 90% de la valeur nominale des factures pour les ventes de produits aux clients admissibles (80% pour certaines factures de services). Au 31 décembre 2024, \$3.079.000 ont été tirés sur la ligne de crédit. Le 27 novembre 2024, la Société a informé l'établissement financier français qu'elle mettait fin au contrat d'affacturage qui devait être renouvelé le 2 mars 2025.

Comme lors de l'exercice précédent, la Société a conclu un contrat pour le pré-financement du crédit d'impôt recherche 2024. Au 31 décembre 2024, le montant financé s'élevait à \$663.000, comptabilisé comme passif à court terme. En janvier 2025, la Société a décidé de résilier l'accord de financement du crédit d'impôt recherche 2024 et le montant financé a été remboursé en février 2025. Le taux d'intérêt effectif de 19,80% inclut les frais liés à ce financement.

Au 31 décembre 2024, Sequans Communications a une garantie bancaire d'un montant de \$327.000 garantissant le paiement des loyers des locaux du siège social. En garantie de cet acte de cautionnement, un compte à terme a été nanti. Sa valeur au 31 décembre 2024 était de \$353.000.

A la clôture de l'exercice, les commandes en cours de production, mais non encore livrées, s'élèvent à \$3,9 millions. Il s'agit de commandes fermes non annulables passées auprès de fournisseurs de matières premières et de produits finis.

Les prévisions de trésorerie internes de la Société, établies à partir des prévisions de ventes par produit et par client, font l'hypothèse d'une structure de coûts d'exploitation en légère diminution, de la libération du compte séquestre de \$10 millions lié à la transaction Qualcomm, de financements d'État au titre des programmes de recherche en cours et à venir. La Société prévoit d'être en mesure d'obtenir des financements supplémentaires grâce à un ou plusieurs accords de licence, partenariats commerciaux ou autres accords similaires possibles.

Cependant, la Société ne peut garantir si ou quand de telles transactions auront lieu ou si elles se dérouleront à des conditions satisfaisantes. De plus, les prévisions de la Société sur les encaissements provenant des ventes pourraient être affectées négativement si les clients retardaient ou réduisaient leurs achats.

La Société ne sait pas et ne peut pas savoir si les incertitudes actuelles liées au climat géopolitique, qui se déroulent en ce moment, pourraient s'intensifier et entraîner des conditions économiques et de sécurité qui pourraient avoir des impacts importants sur les activités de la Société. De plus, les polices d'assurance de la Société n'incluent pas les faits de guerre d'une certaine nature et la Société ne sait pas comment ses assureurs seraient susceptibles de réagir en cas de perte présumée causée par des incertitudes géopolitiques.

Néanmoins, compte tenu de la situation de trésorerie et du bilan de la Société au 31 décembre 2024, et sur la base des réductions déjà réalisées sur les charges d'exploitation, la Société estime qu'elle disposera de ressources suffisantes pour répondre à ses besoins de trésorerie pour les douze prochains mois.

III. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2024

1. Compte de résultat social au 31 décembre 2024

<i>En Euros</i>	<i>Compte de résultat</i>	
	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Ventes de marchandises	—	—
Production vendue : biens	11.089.500	7.480.969
Production vendue : services	22.740.241	23.287.770
Chiffre d'affaires	33.829.741	30.768.739
Production stockée	3.611.730	3.355.602
Production immobilisée	14.274.258	20.710.789
Subventions d'exploitation virées au résultat	1.741.383	1.660.065
Reprise de provisions et transferts de charges	2.485.798	1.075.066
Autres produits	171	—
Produits d'exploitation	55.943.081	57.570.261
Achats de marchandises	—	—
Achats de matières premières	3.009.081	3.331.530
Variations de stocks de matières premières	6.682.900	5.227.061
Autres achats et charges externes	44.388.830	48.514.333
Impôts, taxes et versements assimilés	462.115	420.785
Salaires et traitements	15.340.833	14.091.269
Charges sociales	5.893.400	5.889.221
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5.820.359	6.232.949
Dotations aux provisions sur immobilisations	51.562.878	669.482
Dotations aux provisions sur stocks	748.712	1.296.838
Dotations aux provisions clients	—	—
Dotations aux provisions pour risques et charges	875.804	239.268
Autres charges	615.177	270.295
Charges d'exploitation	135.400.090	86.183.031
Résultat d'exploitation	(79.457.009)	(28.612.770)
Produits financiers de participations	787.951	1.730.102
Intérêts et produits assimilés	—	—
Reprise de provisions et transfert de charges	2.882.675	4.882.815
Différence positive de change	5.280.557	880.326
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	—	162.016
Produits financiers	8.951.183	7.655.259
Dotations aux amortissements et provisions	623.950	2.882.675
Intérêts et charges assimilées	6.405.238	3.699.283
Différence négative de change	3.952.416	1.026.766
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	—	—
Charges financières	10.981.604	7.608.724
Résultat financier	(2.030.421)	46.535
Résultat courant avant impôt	(81.487.430)	(28.566.235)
Produits exceptionnels sur opérations en capital	54.092	126
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	16.483.558	—
Produits exceptionnels	159.604.611	57.388
Charges exceptionnelles	3.940.568	706.420
Résultat exceptionnel	139.234.577	(648.906)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	—	—
Impôt sur les bénéfices	(118.239)	(2.573.963)
Résultat net	57.865.386	(26.641.178)

L'année 2024 a été marquée par une augmentation du chiffre d'affaires de 10% qui s'élève pour cet exercice à €33.829.741 contre €30.768.739 en 2023. Cette augmentation s'explique par une hausse du chiffre d'affaires lié aux produits de 48% (le chiffre d'affaires de produits IoT est en hausse de 63% et celui des produits Broadband en baisse de 19%) et par une baisse des ventes de services de 2%.

Les produits d'exploitation s'élèvent au total à €55.943.081 en 2024, en baisse par rapport à l'exercice précédent (€57.570.261).

Cette baisse s'explique de la manière suivante:

- Hausse du chiffre d'affaires pour €3.061.002 ;
- Baisse des frais de R&D capitalisés pour €6.436.531 ;
- Hausse du poste transfert de charges et reprise de provision pour €1.410.732 ;
- Hausse des subventions d'exploitation pour €81.318 ;
- Hausse de la production stockée pour €256.128.

Le montant des traitements et salaires s'élève à €15.340.833 en 2024 contre €14.091.269 pour l'exercice précédent. Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux correspondants s'élève à €5.893.400 en 2024 contre €5.889.221 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total €135.400.090 en 2024 contre €86.183.031 pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 57,1%. Les charges d'exploitation de l'exercice incluent une provision pour dépréciation des immobilisations d'un montant total de €51.562.878 comptabilisée à la suite de la décision de suspendre indéfiniment le développement de la plateforme haut débit 5G en raison des coûts estimés pour achever ce développement.

Il en résulte un résultat d'exploitation négatif de €79.457.009 en 2024 contre une perte de €28.612.770 pour l'exercice précédent.

Le résultat financier présente en 2024 une perte de €2.030.421 (contre un gain de €46.535 en 2023) qui s'explique principalement par des intérêts financiers qui s'élèvent à €6.405.238, en hausse par rapport à 2023 (€3.699.283) et €1.328.141 de gain net de change généré par la variation du cours du dollar américain (principale devise de facturation et d'achat de Sequans avec l'euro) par rapport à l'euro (contre une perte nette de change de €146.440 en 2023).

Quant au résultat courant avant impôts, il en résulte une perte de €81.487.430 en 2024 contre une perte de €28.566.235 pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel présente en 2024 un gain net de €139.234.577 (contre une perte nette de €648.906 en 2023). Le résultat exceptionnel 2024 inclut un gain de €159.604.611 sur la vente des actifs 4G. La valeur comptable nette des actifs vendus s'élevait à €16.483.558 au moment de la vente.

Après prise en compte du crédit d'impôt (crédit d'impôt recherche de €2.873.750 partiellement compensé par un impôt sur les sociétés de €2.721.088), l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un gain de €57.865.386 contre une perte de €26.641.178 pour l'exercice précédent.

2. Bilan social au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024, les disponibilités et dépôts à terme s'élèvent à €59.451.592 contre €4.608.411 au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à €96.752.803 contre €90.261.276 pour l'exercice précédent.

Il est à noter que les capitaux propres au 31 décembre 2024 présentaient un solde créditeur de €50.914.853. L'assemblée générale du 28 juin 2024 avait constaté que les capitaux propres de la société étaient devenus inférieurs à la moitié de son capital social à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2023, mais avait néanmoins décidé de poursuivre l'activité de la société. Compte du résultat bénéficiaire de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, nous soumettons à l'Assemblée Générale la constatation que les capitaux propres de la Société ont été reconstitués en date du 31 décembre 2024, à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

3. Structure financière

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont établis sur la base du principe de continuité de l'exploitation. Les prévisions de trésorerie internes de la Société, établies à partir des prévisions de ventes par produit et par client, font l'hypothèse d'une structure de coûts d'exploitation en légère diminution, de la libération du compte séquestre de \$10 millions lié à la transaction Qualcomm, de financements d'État au titre des programmes de recherche en cours et à venir. La Société prévoit d'être en mesure d'obtenir des financements supplémentaires grâce à un ou plusieurs accords de licence,

partenariats commerciaux ou autres accords similaires possibles. Cependant, la Société ne peut garantir si ou quand de telles transactions auront lieu ou si elles se dérouleront à des conditions satisfaisantes. De plus, les prévisions de la Société sur les encaissements provenant des ventes pourraient être affectées négativement si les clients retardaient ou réduisaient leurs achats.

La Société ne sait pas et ne peut pas savoir si les incertitudes actuelles liées au climat géopolitique, qui se déroulent en ce moment, pourraient s'intensifier et entraîner des conditions économiques et de sécurité qui pourraient avoir des impacts importants sur les activités de la Société. De plus, les polices d'assurance de la Société n'incluent pas les faits de guerre d'une certaine nature et la Société ne sait pas comment ses assureurs seraient susceptibles de réagir en cas de perte présumée causée par des incertitudes géopolitiques. Bien que la Société ait pris et continuera à prendre des mesures pour obtenir de nouveaux financements, les facteurs ci-dessus soulèvent une incertitude significative quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation car rien ne garantit que la Société réussisse à satisfaire ses besoins de trésorerie futurs.

4. Proposition d'affectation du résultat au 31 décembre 2024

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître un bénéfice d'un montant de €57.865.386.

Nous vous proposons d'affecter ces résultats au compte "report à nouveau" qui s'élèvera, après cette affectation, à la somme positive de €31.224.208.

Enfin, vous trouverez ci-joint en Annexe 1 le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

5. Distribution de dividendes

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des cinq exercices précédents.

6. Dépenses somptuaires

Nous vous informons qu'aucune dépense et charge non déductible du résultat fiscal (article 223 quater et 223 quinquies du CGI) n'a été réalisée au cours de l'exercice.

IV. PLANS DE SOUSCRIPTION - OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS - B.C.E. - B.S.A - ACTIONS GRATUITES.

1. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 28 juin 2024 a donné délégation au Conseil d'administration afin de l'autoriser à émettre des BSA, des Options de souscription d'actions et des actions gratuites (le nombre maximum d'actions nouvelles susceptibles d'être émises en vertu des autorisations d'émission étant limitées à douze millions (12.000.000) actions d'une valeur nominale de 0,01 €.

Au cours de l'exercice 2024, aucune option de souscription n'a été attribuée par délibération du Conseil.

2. B.S.A.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 28 juin 2024 a décidé de l'émission de 2.520.000 bons de souscription d'actions autonomes au profit des administrateurs indépendants, avec délégation au Conseil d'administration qui a attribué ces BSA lors de sa réunion du 1er juillet 2024:

- 360.000 bons de souscription d'actions autonomes au profit de M. Wesley Cummins.
- 360.000 bons de souscription d'actions autonomes au profit de M. Yves Maitre ;
- 360.000 bons de souscription d'actions autonomes au profit de Mme Maria Marced
- 360.000 bons de souscription d'actions autonomes au profit de M. Hubert de Pesquidoux ;
- 360.000 bons de souscription d'actions autonomes au profit de M. Dominique Pitteloud ;
- 360.000 bons de souscription d'actions autonomes au profit de M. Richard Nottenburg ;

- 360.000 bons de souscription d'actions autonomes au profit de M. Zvi Slominsky.

1.000.912 bons de souscription d'actions autonomes ont également été attribués au profit d'un consultant en 2024.

3. ACTIONS GRATUITES

En 2023, le Conseil avait mis en place, en vertu d'une délégation de l'assemblée générale mixte du 26 juin 2023 :

- un **plan RSA 2023-1** d'actions gratuites à l'attention des membres du personnel salarié des filiales de la Société ainsi qu'aux salariés et mandataires sociaux de la Société.

Au cours de l'exercice 2024, 9.880.256 actions gratuites ont été attribuées par délibération du Conseil du 5 mars 2024 et 147.776 actions gratuites ont été attribuées par délibération du Conseil du 30 avril 2024.

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 28 juin 2024 a donné délégation au Conseil d'administration afin de l'autoriser à émettre des BSA, des Options de souscription d'action et des actions gratuites (le nombre maximum d'actions nouvelles susceptibles d'être émises en vertu des autorisations d'émission étant limitées à douze millions (12.000.000) actions d'une valeur nominale de 0,01 €.

Nous vous rappelons que, sur le fondement de cette délégation, le Conseil d'administration du 28 juin 2024 avait mis en place:

- un **plan RSA 2024-1** d'actions gratuites à l'attention des membres du personnel salarié des filiales de la Société ainsi qu'aux salariés et mandataires sociaux de la Société.

Au cours de l'exercice 2024, 147.600 actions gratuites ont été attribuées par délibération du Conseil du 30 juillet 2024 et 11.256.520 actions gratuites ont été attribuées par délibération du Conseil du 29 octobre 2024.

V. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Le 22 avril 2024, la Société a contracté un emprunt non garanti d'un montant en capital de \$5 000 000 auprès de 272 Capital Master Fund, Ltd. La transaction a été clôturée le 24 avril 2024. Cet emprunt portait des intérêts au taux de 12,0% l'an avec un rendement garanti de 40,0%. Cet emprunt arrivait à échéance le 22 avril 2025, ou un jour avant la première date d'échéance prolongée de la dette convertible existante de la Société détenue par Lynrock Lake et Nokomis et des dettes subordonnées détenues par Renesas, selon la première éventualité. L'emprunt contenait des clauses restrictives habituelles et était soumis aux cas de défaut habituels.

Au 31 décembre 2024, B. Riley Asset Management LLC et Lynrock Lake détenaient 10% ou plus du capital social de la Société.

Le Conseil d'administration du 29 octobre 2024 a approuvé à l'unanimité la fixation d'une prime d'un montant de 2.000.000€ à Georges Karam liée à l'exécution de la vente de technologies à Qualcomm. Un acompte de 1.000.000€ a été versé en novembre 2024 et le solde de 1.000.000€ en janvier 2025.

Le Conseil d'administration réuni le 4 février 2025 a décidé de revoir les conditions de rupture du contrat de Monsieur Karam. En cas de licenciement de M. Karam par le Conseil sans motif légitime, ou en cas de démission de M. Karam pour juste motif, ou en cas de démission de M. Karam en cas de changement de contrôle dans les trois mois précédant ou les douze mois suivant la date d'effet dudit changement de contrôle, le Président recevrait 100 % de tous ses droits à des actions non acquises à cette date (qu'ils soient soumis à des conditions de temps ou de performance) portant sur des actions ordinaires de la Société. L'indemnité de rupture approuvée par le conseil d'administration du 13 décembre 2016, reste inchangée et s'élève à 18 mois de salaire brut annuel ainsi que son bonus annuel fixé à 150%. Cette convention n'a pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'administration du 8 mars 2011 avait décidé d'étendre la couverture d'assurance « dirigeants » au vu des risques de l'admission des actions ordinaires de la Société sous forme d'ADS à la cotation sur le marché financier aux États-Unis (NYSE). Le montant comptabilisé en charges relatif à cette extension au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à €759.595,68.

VI. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au dernier jour de l'exercice écoulé soit le 31 décembre 2024.

<i>Participation dans le capital social de la Société</i>		
> 1/100 ^{ème}	> 1/20 ^{ème}	> 1/10 ^{ème}
<u>Georges KARAM</u>		

Liste des franchissements de seuil depuis le dernier exercice et au 30 avril 2025 : Aucun.

Aucun salarié ne détient plus de 5% de la société.

VII. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

<i>Participation dans le capital social de la Société</i>					
> 1/20 ^{ème}	> 1/10 ^{ème}	> 1/5 ^{ème}	> 1/3	> 1/2	> 2/3
<u>Bpifrance Participations</u>	<u>272 Capital</u>				
	<u>Lynrock Lake Master Fund LP</u>				

* * *

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées au cours de l'exercice précédent.

Votre conseil vous invite dorénavant à adopter les résolutions qu'il soumet à titre ordinaire à votre vote.

Fait à Colombes, le 30 avril 2025

Le Conseil d'Administration

SEQUANS COMMUNICATIONS
Société anonyme au capital 2.514.089,22 Euros
Siège social : 15-55 Bd Charles de Gaulle - 92700 COLOMBES
RCS Nanterre 450 249 677

ANNEXE - 1

Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats en devises locales	% de capital détenu	Valeur d'inventaire des Brute (€)	Nette (€)
Sequans Ltd. (UK)	£25 000	£3.191.565	100%	36.945	36.945
Sequans Inc. (US)	\$10 000	\$3.384.835	100%	6.725	6.725
Sequans Israel Ltd	ILS 10	ILS 6.035.012	100%	2	2
Sequans Ltd. Pte. (SG)	S\$ 100	S\$2.139.985	100%	51	51
Sequans Finland Oy	—	€202.547	100%	0	0
Sequans Communications SAS	\$2	€1.002	100%	1.002	1.002

Sociétés	Prêts et avances non remboursés	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés	Observations
Sequans Ltd. (UK)	—	£6.116.808,00	£799.383,00	N/A	Comptes audités
Sequans Inc. (US)	—	\$5.494.757,00	\$376.763,00	N/A	N/A
Sequans Israel Ltd	—	ILS 38.092.456	ILS 2.909.336	N/A	Comptes audités
Sequans Ltd. Pte. (SG)	—	S\$906.076	S\$82.452	N/A	Comptes audités
Sequans Finland Oy	—	\$1.001.367	\$72.544	N/A	Comptes audités
Sequans Communications SAS	—	€0	2	N/A	N/A

SEQUANS COMMUNICATIONS
Société anonyme au capital 2.514.089,22 Euros
Siège social : 15-55 Bd Charles de Gaulle - 92700 COLOMBES
RCS Nanterre 450 249 677

ANNEXE - 2

Résultats de la Société au cours de ses 5 Derniers Exercices.

(Article R. 225-102 du code de commerce)

Nature des indications	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2.678.682	3.028.387	1.934.265	2.462.619	2.514.088
Nombre des actions existantes	133.934.090	151.419.322	193.426.478	246.262.004	251.408.922
Nombre maximal d'actions futures à créer	—	—	—	—	—
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	43.245.542	41.170.028	54.659.659	30.768.739	33.829.741
Résultat avant impôts, participation des salariés et DAP	(25.565.232)	(14.750.895)	(3.524.823)	(23.707.199)	112.027.726
Impôts sur les bénéficiaires	(3.973.357)	(4.963.981)	(1.740.483)	(2.573.963)	(118.239)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	—	—	—	—	—
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(29.324.587)	(19.511.544)	(11.523.296)	(26.641.178)	57.865.386
Résultat distribué	—	—	—	—	—
3. RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(0,16)	(0,06)	(0,01)	(0,11)	0,45
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(0,22)	(0,13)	(0,06)	(0,14)	0,23
Dividende attribué à chaque action	—	—	—	—	—
4. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	156	175	146	149	132
Montant de la masse salariale de l'exercice	12.422.972	12.981.259	13.288.552,9	14.091.269	15.340.833
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	5.299.632	5.448.019,51	5.443.135	5.889.221	5.893.400